



Munich Personal RePEc Archive

Barriers to Access to Financial Banking Services by enterprises in Mauritania

LY, Yahya Abou

Central Bank Of Mauritania

16 October 2016

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/108680/>
MPRA Paper No. 108680, posted 07 Jul 2021 14:08 UTC

Barrières à l'accès aux services financiers bancaires par les entreprises en Mauritanie

Dr Yahya Abou LY¹

Docteur en Sciences Économiques

Macroéconomiste à la Banque centrale de Mauritanie

Résumé

Le financement des entreprises constitue une contrainte majeure de l'environnement des affaires en Mauritanie. En effet, les entreprises en Mauritanie ont un accès limité aux services financiers. Ce papier vise à identifier les déterminants de l'accès des entreprises aux services financiers bancaires. À partir des données d'enquête d'entreprises de la Banque Mondiale pour la Mauritanie, ce papier développe quatre modèles probit séparé pour son test économétrique. Les résultats du test révèlent que les facteurs de la demande (caractéristiques de l'entreprise) et de l'offre (coûts et conditions bancaires) sont des facteurs explicatifs majeurs de l'accès aux services financiers.

Mots clés : Services financiers ; accès ; entreprises ; probit séparé ; Mauritanie.

Codes JEL : G19, C25, C01

Abstract

The corporate finance is a major constraint to the business environment in Mauritania. In fact, enterprises in Mauritania have limited access to financial services. This study aims to identify the determinants of enterprises' access to financial services. From enterprises to surveys data from the World Bank for Mauritania, this paper develops four separate probit econometric models for its test. The findings of the test reveal that demand factors (enterprises' characteristics) and supply (costs and banking conditions) are major factors explaining the access to financial services.

Keywords: Financial services; access; enterprises; separates probit; Mauritania.

Codes JEL : G19, C25, C01

¹ yayaabouly@yahoo.fr / yahya.ly@bcm.mr / yahyaabou.ly@ucad.edu.sn / +222 47 54 97 28

1. Introduction

Les entreprises jouent un rôle crucial dans le processus de croissance et de développement économique, plus particulièrement dans les pays en développement. Leur contribution inégale en matière de création d'emplois, de promotion de la croissance et d'amélioration des conditions de vie des populations est reconnue aussi bien dans la littérature économique que dans la définition des politiques économiques et sociales.

Les concours financiers permettent la réalisation des investissements de tous ordres, notamment physique et technologique. Les services financiers tels que les comptes bancaires et les découverts facilitent les opérations et les transactions des firmes et offrent des possibilités de fonds de roulement. Le secteur financier contribue également à amenuiser le risque inhérent à l'activité des entreprises. Ces éléments font du secteur financier un partenaire stratégique des entreprises dans leur développement. Cependant, la reconnaissance de ce rôle est allée de pair avec tout un ensemble de contraintes qui constitue des obstacles majeurs à l'émergence et au développement des entreprises dans ces pays. En effet, les firmes évoluent dans ces pays dans un environnement des affaires perçu comme relativement difficile. Bien que les raisons de ce constat varient d'un pays à l'autre, une des constantes majeures demeure l'accès aux services financiers qui comprennent pour l'essentiel le compte bancaire, le prêt, la ligne de crédit, le découvert, les facilités de paiement, ainsi que les services d'assurance. Les contraintes financières sont de nature à réduire la performance productive des firmes (Kindia et al, 2011) ou encore les possibilités d'expansion et de profitabilité (Levine, 2005). Ces contraintes émanent des facteurs tels que les coûts de transaction, l'incertitude sur les effets des projets, les asymétries d'information, la qualité des institutions, etc.

D'une manière générale, l'accès aux services financiers par les entreprises reste assez limité en Mauritanie. Les données *Entreprise Surveys*² 2014 de la Mauritanie montrent que l'accès au financement constitue le premier obstacle à un environnement incitatif des affaires. Seuls 28,9% des entreprises manufacturières ont accès aux services tels que le prêt et la ligne de crédit, et 16% au découvert bancaire. De plus, une importante proportion des entreprises ne sont pas bancarisées (23,7%). Les produits financiers tels que l'émission de titres d'endettement (obligation) sont inexistant, faute de marchés financiers. Malgré des réformes engagées, y compris les incitations du nouveau Code des investissements, l'accès aux services financiers par entreprises en Mauritanie reste assez limité. La publication *Doing Business 2015*³ classe la Mauritanie au 171^e rang sur 189 pays lorsqu'il s'agit d'obtenir du crédit, soit une dégradation de deux places par rapport à sa position de l'année précédente.

Bien que la littérature soit prolixe à ce sujet (Kindia et al, 2011 ; Asiedu et al, 2013 ; et Kermani et Afandi, 2014), l'étude de cas des pays tels que la Mauritanie demeure cruciale pour connaître les facteurs explicatifs spécifiques du faible accès aux services financiers par les entreprises dans le cas de ces pays. C'est dans cette optique que s'inscrit ce papier. L'hypothèse fondamentale de ce travail est que l'interaction de mécanismes aussi bien d'offre que demande est à l'origine du faible accès des entreprises en Mauritanie aux différents services financiers.

Outre cette introduction (section 1), ce papier s'articule autour de quatre sections. La section 2 développe la revue de la littérature sur le sujet tant sur le plan théorique que sur le plan empirique. La section 3 décrit l'approche méthodologique adoptée dans le cadre de ce papier. La section 4 présente les résultats auxquels le test économétrique est parvenu. Enfin, la section 5 tire les conclusions de l'analyse en termes notamment de définition de mesures structurelles visant à promouvoir l'accès des entreprises aux services financiers en Mauritanie, et partant à renforcer la contribution des entreprises dans la création de la richesse et d'emplois.

² Enquête réalisée par la Banque Mondiale pour la Mauritanie (2014).

³ Rapport de la Banque Mondiale sur l'environnement et la facilitation de faire des affaires dans le monde.

2. Revue de la littérature

Une grande partie des travaux ont montré comment le développement financier arrive-t-il à avoir une influence sur le développement économique et la croissance. Plusieurs raisons théoriques expliquent l'importance du développement financier dans la sphère économique. J. Schumpeter (1911), note l'effet favorable du développement du secteur financier dans la croissance économique. L'auteur souligne que le bon fonctionnement des banques stimule l'innovation technologique et le financement des entrepreneurs à travers les services financiers qu'elles fournissent. Pour Levine (1997), les services offerts par les intermédiaires financiers favorisent l'accumulation du capital et la productivité des facteurs. Ces services couvrent la production de l'information ; le financement de l'investissement des entreprises ; la diversification et la gestion des risques ; la mobilisation de l'épargne et la facilitation des échanges de bien et de service. Dans le modèle de Greenwood et Jovanovic (1990), les auteurs notent que l'impact du système financier sur le secteur réel peut se réaliser à travers la mobilisation de l'épargne, l'acquisition de l'information et l'allocation de l'épargne vers les investissements productifs.

C'est dans cette dynamique de l'effet favorable du développement financier qu'en 1973, McKinnon et Shaw ont préconisé la suppression des contraintes qui handicapent le bon fonctionnement du système financier. Selon les auteurs, une fixation du taux d'intérêt réel en dessous de leur niveau d'équilibre engendre un faible niveau d'épargne et d'investissement. Selon eux, des taux élevés vont permettre aux intermédiaires financiers de récolter une épargne importante et par la suite, de pouvoir offrir davantage de crédits aux investisseurs. En effet un système financier efficace permet une augmentation de la gamme des instruments financiers et accroît l'accès aux services financiers (Kpodar, 2006).

Un nombre croissant des travaux ont démontré qu'un système financier bien développé peut influencer l'activité réelle des entreprises et d'améliorer la performance des entreprises (Fazzari et al., 1988 ; Demirgüç-Kunt et Maksimovic, 1998 ; Nickell et Nicolitsas, 1999). Les barrières de l'accès aux services financiers sont notamment expliquées par l'opacité dans laquelle évoluent ces entreprises (Ang, 1991 ; 1992). Cette opacité mesure la possibilité de survenance d'un événement lié aux problèmes de l'asymétrie d'information approchée souvent par l'âge et la taille de l'entreprise, le secteur d'activité de la PME et la qualité des livres comptables (Wamba et Djine, 2002).

Beck et al (2006) montrent à partir d'un échantillon de 193 banques dans 58 pays, que le montant minimal de prêts, les frais annuels et les documents exigés pour ouvrir un compte ou pour une demande de crédit sont les principaux obstacles pour l'accès aux services d'épargne, de crédit et de paiement. En outre, Udell et al (1991) montrent, que les biens fournis en garantie jouent un rôle hautement important dans l'octroi du crédit. Les PME ne peuvent avoir accès au crédit bancaire que si elles sont en mesure de satisfaire les garanties exigées par l'institution financière (Pham et al, 2009). Berger et Udell (1995) montrent qu'outre la taille et les garanties, l'âge de l'entreprise, la forme juridique, le secteur d'activité et le niveau d'endettement ont la capacité d'influencer positivement l'obtention d'un financement externe des PME via l'emprunt.

En effet, les économies développées dans lesquelles les institutions politique, économique et juridique sont stables parviennent à une croissance rapide des PME que dans les pays où l'environnement des affaires est moins favorable. Le rapport Doing Business de la Banque Mondiale présente des informations sur les particuliers et sur les entreprises couvertes par les centrales des risques. De plus, il mesure à quel point les lois sur les garanties et la faillite protègent les droits des emprunteurs et des prêteurs et, par conséquent, facilitent l'octroi de crédit. St-Pierre et Allepot (1998) ont testé l'impact de la taille sur le recours au financement bancaire à partir d'un échantillon de 97 PME manufacturières québécoises, cette étude a révélé l'influence positive de la taille sur l'accès au crédit. De même, Stiglitz et Weiss (1981) montrent dans une étude empirique que la taille de l'entreprise est un facteur qui détermine l'accès au crédit bancaire.

Une récente étude réalisée par Asiedu et al. (2013) dans les pays d'Afrique subsaharienne, mets en exergue le genre du dirigeant principal de l'entreprise comme un facteur déterminant à l'accès au financement dans les pays en développement. Leur résultat révèle que la femme a plus de 5,2 points d'être contraints au financement par rapport à un homme.

En somme, au regard de la littérature empirique, les barrières à l'accès des entreprises aux services financiers sont observées aussi bien du côté de l'offre que de la demande. L'offre est rapportée par le problème d'accès au crédit (garanties) et le coût de financement (taux d'intérêt) qui sont liés à un environnement d'incertitude et d'asymétrie d'information. Du côté de la demande, le niveau d'éducation, l'expérience et le genre du principal dirigeant la taille et l'âge de l'entreprise, le secteur d'activité, le statut juridique, et le recours à un audit externe sont les facteurs déterminants pour l'accès aux services financiers.

3. Méthodologie

Dans le but d'atteindre notre objectif et répondre à la question de recherche, cette présente section distingue deux parties. Nous allons d'abord décrire la source des données et ensuite donner une justification et la spécification ainsi que les variables retenues dans le modèle.

A. Données et statistiques descriptives

Nous utilisons des données en coupe transversale issues de l'*Entreprise Survey* réalisée par la Banque Mondiale. L'enquête entreprise porte sur un large éventail de sujets, y compris les conditions d'accès au financement, la corruption, les infrastructures, la criminalité, la concurrence, le travail, les obstacles à la croissance, et les mesures de performance. La dernière enquête pour la Mauritanie date de 2006. Elle a concerné 237 entreprises, dont 33.7% sont du secteur manufacturier. Deux des plus importantes régions du pays sont couvertes par l'enquête, soient la capitale Nouakchott (plus de 87% des firmes interviewées) et Nouadhibou, les deux représentants près du tiers de la population totale du pays de 3,5 millions.

Le tableau 1 ci-après offre quelques statistiques descriptives de la base de données. Ce tableau montre que les services financiers sont peu utilisés par les entreprises en Mauritanie. En effet, un peu plus d'une entreprise sur trois à accès au crédit, sous la forme d'un emprunt ou d'une ligne de crédit. Pour ce qui est du compte bancaire, une entreprise sur dix n'en bénéficie pas et seulement la moitié bénéficie de découvert. Les produits financiers tels que le crédit ou l'émission de titres d'endettement sont inexistantes.

Tableau 1 : Statistiques descriptives

Caractéristiques	Moyenne
Emprunt/ Ligne de crédit	31.0
Comptes bancaires	86,0
Découvert bancaire (<i>overdraft</i>)	49.1
<i>Equities</i>	0.0
Crédit commercial	0.0
Demande de crédit	12.6
Nombre d'applications	1.9
Nombre de rejets	1.6
Raisons rejets	0.0
Garanties insuffisantes	28.2
Dossier incomplet	13.5

Profil financier	12.9
Garanties	0.0
Bâtiments/Terrains	6.8
Biens personnels	18.6
<hr/>	
Genre du propriétaire	94.0
Expérience du dirigeant principal	14.8
Durée d'activité de la firme	14.3
Taille (employés)	83.0
Audit externe	48.9

Source : Calculs de l'auteurs, à partir de l'Entreprises Survey – Mauritanie, Banque Mondiale (2006)

Pour ce qui est du crédit (emprunt ou ligne de crédit), moins d'une entreprise sur quatre l'a sollicité, avec en moyenne 1,9 demande soumise, dont 1,6 ont été rejetées pour des raisons principalement liées aux garanties inadéquates, à l'ignorance des conditions de demande de crédit ou encore au profil financier peu attractif des entreprises. Pour les entreprises qui ont pu obtenir un crédit, c'est au prix de garanties telles que les biens immobiliers de l'entreprise ou personnels du propriétaire, et au prix d'un taux d'intérêt relativement élevé. L'ensemble de ces conditions a sans doute contribué à l'usage relativement faible des services financiers par les entreprises. À ces éléments relatifs à l'offre, il faudrait sans doute ajouter des facteurs de demande pour avoir un portrait fidèle des mécanismes explicatifs de ces résultats. Le tableau 1 indique aussi près de 28% des entreprises sont formelles, et une prédominance de l'entrepreneuriat masculin (94%). La qualité de la gestion semble être relativement faible, du fait en particulier du profil du dirigeant principal (éducation et expérience) et du faible recours à l'audit externe. La majorité des entreprises sont des petites et moyennes entreprises (PME) et la durée d'activité relativement courte pourraient également contribuer à expliquer la frilosité du secteur financier à offrir des services financiers.

B. Justification et spécification du modèle

Notre étude est plus proche de Youssouf et Alexandru (2012). Ces auteurs analysent l'impact du développement financier sur la pauvreté, en se focalisant sur l'accès aux services financiers (ASF), à savoir accès au compte bancaire, au prêt bancaire et au dépôt bancaire comme mesure de développement financier. Ils focalisent leurs études sur des données agrégées. Contrairement à eux, notre étude tente de mesurer et d'évaluer le niveau de développement financier à l'échelle microéconomique dans les entreprises. De plus, d'autres travaux existant s'appuient pour la plupart sur des variables macroéconomiques, à savoir le ratio du crédit privé au PIB, ou les agrégats monétaires M2 ou M3 en pourcentage du PIB (Berthelemy et Varoudakis, 1998 ; Keho, 2012 ; Kapukile et Enowbi, 2012). Notre étude utilise le développement financier par ASF bancaire par les entreprises, mesuré à travers quatre indicateurs : accès à un compte bancaire ; un emprunt, une ligne de crédit et un découvert.

L'analyse ASF bancaire par les entreprises suppose d'emblée l'ensemble des produits bancaires. L'approche méthodologie adoptée consiste à modéliser la probabilité pour qu'une entreprise accède aux services financiers bancaires⁴. Pour prendre en compte cette question, nous allons utiliser un modèle de choix binaire pour chaque service financier considéré. Étant donné que la réponse fournie par les entreprises enquêtées vis-à-vis des services financiers est oui ou non. Suivant l'enquête, chaque service financier est spécifié comme une variable dichotomique (y) qui prend la valeur 1 si la firme déclare bénéficier, et 0 sinon. Celles-ci permettent d'expliquer la probabilité d'apparition d'un événement, conditionnellement aux variables exogènes. Afin de

⁴ Services financiers bancaire : compte bancaire, l'emprunt, la ligne de crédit et le découvert.

prendre en compte cette question, le modèle probit est un modèle statistique dichotomique où la variable expliquée ne peut prendre que deux modalités.

Il est supposé que l'observation de y est gouvernée par un phénomène latent y^* qui dépasse ou non un certain seuil normalisé à 0. Il vient alors :

$$\begin{cases} Y_i = 1 & \text{si } y_i^* \geq 0 \\ Y_i = 0 & \text{si } y_i^* < 0 \end{cases}$$

Soit X_i le vecteur de variables explicatives du phénomène latent dont le modèle est spécifié comme suit : $Y_i^* = \beta X_i + \mu_i$ Avec μ_i un terme d'erreur aléatoire supposé suivre une loi normale. La probabilité qu'une firme i bénéficie du service financier est alors

$p(y_i = 1/X_i) = (y_i^* \geq 0) = F(\beta X_i)$ F représente la fonction de densité cumulée de la loi normale. L'équation sur laquelle fera nos estimations se présente comme suit :

$ASF_s = \beta_s X_{is} + \mu_{is}$ Avec $s = 1, 2, \text{ et } 3$; ASF_s service financier considéré ; X les variables exogènes considérées et μ_{is} le terme d'erreur.

Les variables endogènes sont caractérisées par trois services à savoir l'accès à un compte bancaire, un emprunt, une ligne de crédit et un découvert comme services financiers. La première variable est accès à un compte bancaire. C'est une dummy binaire qui est égale à 1 si l'entreprise utilise ce service et 0 si l'entreprise en question suivant l'enquête n'utilise pas. La deuxième variable est accès à un emprunt ou une ligne de crédit. La variable prend 1 si l'entreprise à accès et 0 sinon. La troisième variable endogène est accès au découvert, qui prend 1 si l'entreprise en bénéficie et 0 sinon.

Les variables exogènes retenues afin de trouver les facteurs déterminants de l'accès des entreprises aux services financiers. Suivant la littérature, l'accès sur marché financier devrait provenir aussi bien du côté de la demande (profil des firmes tel que la qualité du management ou la taille) que de l'offre (exigences en matière d'offre de services financiers, telles que les taux d'intérêt ou les garanties). Ces variables sont présentées dans le tableau 2.

Tableau 2 : Liste des variables exogènes

Variables	Définition	Description
Manufacture	Secteur d'activité	1=Manufacturier ; 0=sinon
Genre	Genre du propriétaire	1=homme ; 0=femme
Education	Éducation du dirigeant	Nombre d'années d'études
Expérience	Expérience du dirigeant	Nombre d'années d'expérience
Durée	Durée d'activité de la firme	Nombre d'années en activité
Taille	Taille de la firme	1=PME ; 0=sinon
Audit	Audit externe	1=oui ; 0=sinon
Taux_LCredit	Taux d'intérêt sur la ligne de crédit	Taux moyen
Taux_Découv	Taux d'intérêt sur le découvert bancaire	Taux moyen
Taux_Emprut	Taux d'intérêt sur l'emprunt	Taux moyen
Garant_immob	Terrain, bâtiments	1=oui ; 0=sinon
Garant_perso	Bien personnel	1=oui ; 0=sinon
Statut	Statut juridique de l'entreprise	1=entreprise privée, SA ou SARL ; 0=sinon

Source : conçu par l'auteur

4. Résultats

L'analyse des facteurs qui concourent l'accès des entreprises en Mauritanie aux services financiers est mise en évidence par **l'estimation de quatre services financiers à savoir : le compte bancaire, le découvert, la ligne de crédit et de l'emprunt**. Les résultats de nos estimations révèlent (tableau 3) que la qualité du management, la taille et la durée de l'entreprise, le recours à l'audit externe et la forme juridique, les garanties exigées et les coûts de transaction (taux d'intérêt) constituent les principales barrières à l'accès des entreprises en Mauritanie aux services financiers. La qualité du manager (genre, éducation et expérience) est perçue comme un élément important à l'accès aux services financiers. Le genre n'est pas si significatif à l'accès aux services en Mauritanie. En revanche, l'éducation et l'expérience du dirigeant impliquent, une connaissance et une plus grande capacité d'apprentissage du système financier. Toute chose étant égale par ailleurs, la probabilité qu'une entreprise ait accès au découvert est autant plus élevée que si l'entreprise dispose à sa tête d'un dirigeant expérimenté. La durée d'activité de l'entreprise accroît la probabilité d'accès aux services financiers. Cette variable dénote la pérennité de l'entreprise, par conséquent sa viabilité. Le coefficient associé à la variable taille de l'entreprise est significatif à l'accès au compte bancaire, le découvert et la ligne de crédit. Cela montre que les entreprises de grande taille n'ont pas de difficultés d'accès aux services financiers, contrairement à des PME dont leur accès est limité. Le secteur d'activité n'est pas significatif. En ce qui concerne le secteur d'activités, il agit positivement. C'est un résultat très caractéristique de notre estimation. Ceci peut être expliqué par le fait que les entreprises manufacturières sont plus disposées à recourir aux services financiers lorsqu'il s'agit d'effectuer des transactions.

Afin d'apprécier l'impact d'un compte bancaire à l'accès au découvert, il est important de comprendre pourquoi certaines entreprises se voient refuser à l'accès au découvert sachant qu'ils ont un compte bancaire. Il faut remarquer que le solde bancaire est un proxy des flux d'encaissement ou des flux monétaires. Il est significatif et pèse énormément sur l'accès au découvert. En effet, les institutions financières n'octroient de découvert qu'aux entreprises clientes qui génèrent un solde (flux) positif et stable sur une période. Nous remarquons aussi que la valeur des biens immobiliers qui mesure la capacité d'une entreprise à fournir des garanties (bâtiments ou terrains) est significative et a un impact positif à l'accès au découvert.

En effet, les institutions financières n'octroient de découvert qu'aux entreprises clientes qui génèrent un solde (flux) positif et stable sur une période. Nous remarquons aussi que la valeur des biens immobiliers qui mesure la capacité d'une entreprise à fournir des garanties (bâtiments ou terrains) est significative et a un impact positif sur l'accès au découvert. Le signe et l'effet des garanties sont conformes à la littérature (Udell et al, 1991 ; Pham et al, 2009). Ainsi, toutes choses étant égales par ailleurs, la satisfaction des garanties exigées augmente la chance d'accéder au découvert de 28% de plus. Par ailleurs, la probabilité à l'accès au découvert est d'autant plus faible que si l'entreprise dispose d'un statut juridique sous forme de SA ou de SARL. Ce résultat est curieux, car on devrait s'attendre plutôt à ce que celles qui présentent leur statut juridique de SA et SARL aient plus facilement accès au découvert puisqu'elles sont plus aptes à réduire l'asymétrie d'information (Berger et Udell, 1995). Le signe négatif du coefficient est inattendu. Mais cela peut s'expliquer par le fait que les entreprises qui disposent de ce type de statut ne ressentent pas la nécessité de recourir à des découverts, car leurs besoins en fonds de roulement sont importants, et ne sollicitent pas du crédit sous cette forme. Les entreprises organisées en Groupe d'Intérêt Economique (GIE) qui sont gérées de manière collective peuvent avoir plus de chance d'obtenir un découvert que les entreprises anonymes ou à responsabilité limitée. L'audit externe et le taux d'intérêt ne sont pas significatifs, cela peut être dû à la taille de l'échantillon qui est relativement faible.

Tableau 3 : Résultats des estimations d'accès aux services financiers par les entreprises en Mauritanie

Variables	Compte bancaire		Découvert		Ligne de crédit		Emprunt	
	Coef.	mfx.	Coef.	mfx.	Coef.	mfx.	Coef.	mfx.
Manufacture	0,30 (0,39)	0,04 (0,06)	0,49 (0,47)	0,05 (0,05)	0,92** (0,43)	0,03** (0,01)	0,819* (0,34)	0,05* (0,02)
Genre	-0,17 (0,48)	-0,02 (0,07)	0,705 (0,48)	0,08 (0,05)				
Education	0,14** (0,06)	0,02** (0,01)	0,109 (0,07)	0,01 (0,01)				
Expérience	0,025 (0,027)	0,003 (0,004)	0,04** (0,02)	0,005* (0,003)				
Durée de l'entreprise	0,063** (0,03)	0,009** (0,004)	0,05* (0,03)	0,006* (0,004)	0,08*** (0,03)	0,003*** (0,001)	-0,001 (0,01)	-0,0001 (0,001)
Taille de l'entreprise	0,13*** (0,04)	0,021*** (0,0061)	0,01* (0,006)	0,001* (0,0007)	0,01** (0,004)	0,0005** (0,0002)	-0,004 (0,006)	-0,0003 (0,0004)
Audit externe			0,35 (0,60)	0,04 (0,06)	-1,46** (0,71)	-0,06* (0,03)	0,60 (0,45)	0,03 (0,03)
Garanties immobilières			2,44*** (0,54)	0,28*** (0,05)	1,30*** (0,46)	0,05** (0,02)	2,93*** (0,41)	0,19*** (0,02)
Garanties personnelles			-1,09** (0,55)	-0,12** (0,06)	0,71 (0,68)	0,03 (0,02)	2,30*** (0,87)	0,15*** (0,05)
Statut juridique			0,02*** (0,007)	0,002*** (0,0008)	1,11*** (0,42)	0,04** (0,02)	-0,14 (0,33)	-0,009 (0,022)
Solde bancaire			-0,05 (0,07)	-0,006 (0,008)				
Taux découvert					-0,06*** (0,01)	-0,002*** (0,0006)		
Constant	-128.4** (62,02)		-120.9* (68,55)		-164.4*** (62,94)		0,95 (32,15)	
N	237	237	180	180	237	237	237	237
Log likelihood	-180,48		-67,65		-19,23		-30,36	
Pseudo-R2	0,16		0,26		0,49		0,62	

Note : Les écarts-types robustes sont entre parenthèses. *** à 1%, ** à 5%, * à 10%.

S'agissant de l'accès à une ligne de crédit, le tableau 3 montre que le secteur d'activité, la durée d'existence, la taille, l'audit externe, les garanties, le statut juridique et le taux d'intérêt sont les principaux déterminants de cet accès. Le secteur manufacturier influence positivement l'accès aux services financiers. Cela dénote que la ligne crédit est plus utilisée effectivement par les entreprises évoluant dans l'industrie de manufacture. La variable l'audit externe a un impact significatif, mais négatif à l'obtention d'un service financier. Ce résultat est inattendu, car les institutions financières ont besoin des informations financières de l'entreprise pour octroyer du crédit. La littérature le confirme (Wamba et Djine, 2002). Ce résultat inattendu peut s'expliquer par le fait que, la plupart des banques installées dans le territoire appartenant pour la plupart à de grandes familles locales. Ces banques opèrent souvent comme les véhicules de financement de leur groupe mère en leur offrant systématiquement des services et des conditions préférentielles. Ceci se justifie par le non-respect du protocole d'octroi de crédit. Le statut juridique de l'entreprise est significatif à l'obtention d'une ligne de crédit. Ce résultat est conforme à la littérature (Nguema, 2013). L'étude révèle aussi que les entreprises organisées en société anonyme ou les sociétés à responsabilité limitée ont plus de chance d'obtenir la ligne de crédit qu'a les entreprises ayant un statut juridique autre. Les garanties sous forme de biens immobiliers sont significatives et influencent positivement la

probabilité d'obtenir les lignes de crédit. Autrement dit, la probabilité qu'une entreprise ait accès aux services financiers est forte lorsque les garanties exigées sont satisfaites. Le taux d'intérêt appliqué à une ligne de crédit est négatif et significatif ; ceci montre que le taux d'intérêt constitue un facteur entravant l'accès des entreprises aux crédits.

En ce qui concerne l'emprunt, le secteur d'activité et les garanties influencent significativement la probabilité à son accès. En effet, les garanties sont les conditions essentielles pour obtenir un emprunt. Les garanties telles que l'immobilier (bâtiments ou terrains) et les biens personnels sont significatives et influencent fortement l'obtention d'un emprunt (Udell et al, 1991 ; Pham et al, 2009 ; et Berger et Udell, 1995). Une entreprise qui satisfait ce genre de garanties a respectivement 19% et 15% plus de chance d'obtenir un emprunt. Les variables telles que la durée, la taille, l'audit externe, le statut juridique de l'entreprise et le taux d'intérêt sont très marginales dans le processus d'octroi des prêts.

5. Conclusion

Un système financier accessible et ouvert peut contribuer à améliorer l'environnement des affaires, en particulier dans les pays recherchant l'émergence. Les services financiers permettent aux PME de s'affranchir des contraintes liées à l'accès aux crédits, à l'épargne, à l'assurance et aux paiements. Les entreprises en Mauritanie ont pourtant un accès limité aux services financiers. Cette étude s'est attachée à analyser les déterminants à l'accès des entreprises en Mauritanie aux services financiers en rapport avec l'environnement dans lequel elles évoluent. L'analyse économétrique à travers un probit séparé a permis d'identifier les barrières à l'accès aux services financiers en Mauritanie. Les résultats révèlent que la qualité du management, la taille et la durée de l'entreprise, le recours à l'audit externe et la forme juridique, ainsi que les garanties exigées et les coûts de transaction (taux d'intérêt) constituent les principales barrières à l'accès des entreprises en Mauritanie aux services financiers. En définitive, pour faciliter et desserrer les facteurs entravant l'accès aux services financiers des entreprises en Mauritanie, il s'avère essentiel de développer des réformes structurelles visant une bonne couverture de la demande diversifiée en produits financiers. Ces réformes pourraient s'articuler autour des mesures à prendre et mettre en œuvre à divers niveaux (État, Institutions financières, et entreprises).

À la lumière des résultats de notre étude empirique, l'État dans sa politique de développement du secteur privé peut prendre les mesures relatives à la concurrence dans le secteur financier mettre en place une bourse des valeurs de la Mauritanie. Au niveau des institutions financières, il serait indiqué de réduire les coûts de transaction particulièrement aux PME, et simplifier et d'alléger les formalités à remplir à différents niveaux. Au niveau des entreprises, l'accent devrait être mis à la promotion d'une gestion rigoureuse avec la production des documents comptables, et si possible associer les institutions financières dans les diverses opérations paiement.

References bibliographies

- Akerlof, George (1970): The market for lemons: Qualitative Uncertainty and Market Mechanism, *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 84, August, pp. 488-500.
- Ang J.S., (1992): On the theory of finance for private held firms, *The Journal of Small Business Finance*, vol. 1, p. 185-203.
- Ang J.S., (1991): Small business uniqueness and the theory of financial management, *The Journal of Small Business Finance*, vol.1, p. 1-13.
- Asiedu, E., I. Kalonda-Kanyama, L. Ndikumana., A. Nti-Addae, (2013): Access to Credit by Firms in Sub-Saharan Africa: How Relevant Is Gender? *American Economic Review*, 103(3): 293-97.
- Ba, A. (2009) : Problématique de l'accès aux services financiers pour la toute petite entreprise au Gabon. PlaNet Finance. Advisory Service.
- Banque Mondiale (2007) : *Une Évaluation du Climat des Investissements*, Rapport.
- Banque Mondiale (2010): Scaling up SMEs Access to Financial Services in the Developing World, World Bank.
- Beck, T., Torre, A. (2006): The Basic Analytics of Access to Financial Services, World Bank Policy Research Working Paper 4026.
- Beck, T., Demirguc-Kunt, A., Soledad Matrinez Peria, M. (2006): Banking Services for Everyone? Barriers to Bank Access and Use around the World, World Bank Policy Research Working Paper n° 4079.
- Beck, T., Demirguc-Kunt, A., Martinez Peria, M. (2007): Reaching Out: Access to and Use of Banking Services across Countries, *Journal of Financial Economics*.
- Berger A., Udell G. (1995): Relationship lending and lines of credit in small firm finance», *Journal of Business*.
- CMAP (2005) : Éléments d'analyses de la croissance économique en Mauritanie, Rapport, Centre mauritanien d'analyse des politiques, Nouakchott- Mauritanie.
- CNUCED (2009) : Examen de la Politique d'Investissement, Mauritanie. CNUCED, Rapport.
- Doing Business (2015): Going Beyond Efficiency, A World Bank Group Flagship Report.[En ligne].<http://www.doingbusiness.org/reports/global-reports/doing-business-2015>
- Forum Economique Mondial (2010): The Global Competitiveness, Report 2010–2011. Genève.
- Greene W.H. (1997): *Econometric Analysis*, Londres, Prentice Hall.
- Hicks J. (1975): *The crisis in Keynesian Economics*, Basic Blackwell, Oxford.
- Kermani, M., E. Afandi (2014): What Prevents Firms from Access to Finance? A Case Study of OIC Countries, *Journal of Economic Cooperation and Development*, 35(1): 1-3-132.
- Kinda, T., Plane P., Vegan zones-Varoudakis M., (2011) : Firm Productivity and Investment Climate in Developing Countries: How Does Middle East and North Africa Manufacturing Perform?, *The Developing Economies* 49(4):429-462.
- Levine, R. (2005): Finance and Growth, Theory and Evidence *In Handbook of Economic Growth*.

Maddala G.S. (1983): *Limited dependent and qualitative variables in Econometrics*, Cambridge, U.K.: Cambridge University Press.

Ndong Ntah M. H. (2004) : Informatisation et Performance des PME au Cameroun, in *Revue Internationale PME* (Québec – Canada), Vol. 17, N°2, PP 65 – 92.

Nguema C. L (2013) : Le financement des PME au Cameroun dans un contexte de crise financière, CIER-FR *Rapport de recherche final*. http://mpa.ub.uni-muenchen.de/49417/MPRA_paper_49417.pdf.

Pham T.H.V., Audet B., St-Pierre J (2009): Les déterminants de l'accès au financement bancaire des PME dans un pays en transition: cas du Vietnam, la vulnérabilité des TPE et des PME dans un environnement mondialisé, 11ème journées scientifiques du réseau entrepreneuriat, INRPME, trois- rivières, Canada.

Rivaud Danset D., Salais R. (1992) : Les conventions de financement des entreprises : Premières approches théoriques et empiriques, *Revue d'économie financière*, Volume 7, Numéro 4, Automne.

Schreiner (2004): Benefits and pitfalls of statistical credit scoring for micro-finance, Center for Social Development, Washington University in St Louis, USA.

Stiglitz J., Weiss A. (1981): Credit rationing in markets with imperfect information, *American Economic Review*, vol. 71, p. 393-410.

St-Pierre, J., Allepot N. (1998) : Le crédit bancaire aux PME : les banques discriminent-elles selon la taille ou selon le risque des entreprises emprunteuses ? Document de recherche présenté au CIFPME, Octobre.

Thomas, L. C, Edelman, D. B., Crook, J. N. (2002): *Credit scoring and its applications*, SIAM, 2002.

Udell G. F., Berger A. N., Klapper L. F. (1991) The ability of banks to lend to informationally opaque small businesses, *Journal of banking and finance*

Wamba H., L. Tchamanbé Djine, (2002) : Information financière et politique d'offre de crédit bancaire aux PME : cas du Cameroun, in *Revue Internationale PME*, Vol. 15, n°1, pp. 87-114.